

envers l'autorité, à pratiquer la justice, à embrasser tous les hommes dans sa charité, à compenser par une chrétienne affection l'amertume que l'inégalité des conditions introduit dans la société civile, à détacher son esprit des biens de la terre, à se contenter du sort que la Providence, lui a donné, à le rendre meilleur par l'observation de ses devoirs, à diriger ses efforts vers la vie future par l'espoir d'une récompense éternelle. Mais surtout, il faut veiller à ce que ces principes pénètrent et se gravent profondément dans les âmes, afin qu'une vraie et solide piété y jette de plus profondes racines ; que chacun professe ses devoirs d'homme et de chrétien, non point seulement de bouche, mais par ses actes ; qu'on se réfugie avec une confiance filiale vers l'Eglise et ses ministres ; que les pécheurs obtiennent par leur ministère le pardon de leurs péchés, qu'ils soient fortifiés par la grâce des sacrements, et qu'ils organisent leur vie selon les préceptes de la loi chrétienne.

A ces parties essentielles des fonctions sacrées, il faut joindre la charité du Christ, sous l'impulsion de laquelle nous ne devons pas souffrir que quelqu'un tombe sans le relever, que quelqu'un pleure sans le consoler, qu'un besoin existe sans aider à y pourvoir. Dévouons-nous tout entiers à cette charité, faisons-la passer avant nos intérêts, négligeons pour elle nos commodités et nos avantages, afin que, *nous faisant tout à tous* (33), nous cherchions le salut de tous même au prix de notre vie, selon l'exemple du Christ qui le demande aux pasteurs de l'Eglise : *Le bon Pasteur*

---

(33) I Cor., IX, 22.